

## Pour se connecter (ancien adhérent)

- Lien <https://ffrs360-crm> ....etc ... reçu par mail de la Fédération
- Cocher sur S'inscrire
- Définir un mot de passe (au moins 8 caractères, dont 1 lettre, 1 chiffre)

## Pour se connecter (nouvel adhérent)

- Lien <https://ffrs360-crm> ....etc ... communiqué par l'ARSA
- Cocher sur S'inscrire
- Renseigner Prénom, Nom, Téléphone, Mail, Adresse  
(si l'adhérent n'a pas d'adresse mail, indiquer [contact@arsa17.fr](mailto:contact@arsa17.fr))
- Définir un mot de passe (au moins 8 caractères, dont 1 lettre, 1 chiffre)

## **Bonjour et Bienvenue sur votre espace adhérent**

- Cliquer sur Adhérer (*au centre*)
- Choisir le Club 17001 *Association de la Retraite Sportive Aunisienne* -> **Suivant**
- Renseigner l' Année 2023/2024 -> **Suivant**
- Licence FFRS saison 2023/2024 23,77 € -> **Suivant**

## Assurances disponibles

- |                             |        |             |            |
|-----------------------------|--------|-------------|------------|
| • Assistance (rapatriement) | 0,56 € | obligatoire |            |
| • IA                        | 1,08 € | obligatoire |            |
| • RC Défense Recours        | 0,59 € | obligatoire | -> Suivant |
- En supplément, possibilité de rajouter des assurances optionnelles -> Suivant

## Choix des activités

- Cocher les activités choisies -> Suivant

## Remises

- Toutes remises sont à 0 pour l'ARSA -> Suivant

## Produits sélectionnés

- Affichage du récapitulatif des choix précédents -> Suivant

J'accepte la vérification d'honorabilité  
(à cocher uniquement pour les animateurs)

J'accepte mon droit à l'image à la FFRS

Oui

Non

-> **Suivant**

## **Paiement**

Carte de Crédit

Chèque

Espèces : *Ne pas cocher, les espèces sont refusés à l'ARSA*

**Récapitulatif de la commande** *Total = 55 € (si pas d'assurances optionnelles)* -> **Valider ma commande**

- Procéder au paiement CB comme pour toute commande en ligne ou remettre un chèque du montant de la commande au secrétariat ARSA
- La licence sera envoyée par mail, par la Fédération à l'adhérent, au bout du délai légal de rétractation de 14 jours.